

# Microprogrammes

## Description officielle

---

Ce document constitue la version officielle des microprogrammes offerts dans le cadre des diplômes d'études supérieures de deuxième cycle, à compter de **juin 2016**.

Les étudiants sont soumis aux règlements suivants :

- Règlement régissant l'activité étudiante à HEC Montréal
- Règlement sur l'intégrité intellectuelle des étudiants
- Règlement relatif à l'utilisation des ressources informationnelles de HEC Montréal
- Règlement relatif aux comptes étudiants
- Règlement relatif aux exigences linguistiques des programmes d'étude à HEC Montréal

et sont invités à consulter les politiques suivantes qui les concernent :

- Politique sur la protection des renseignements personnels des étudiants de HEC Montréal
- Politique sur la reconnaissance des acquis de HEC Montréal
- Politique linguistique à HEC Montréal

## 1 Informations générales

### 1.1 Particularités des microprogrammes

Les microprogrammes offerts dans le cadre des diplômes d'études supérieures de deuxième cycle s'adressent aux détenteurs d'un diplôme de grade de premier cycle désirant :

- ajouter des connaissances de base en gestion à une première formation dans une autre discipline; ou
- acquérir des connaissances spécialisées en gestion, liées à un secteur économique ou à une thématique spécifique.

#### 1.1.1 *Nombre de crédits*

Les microprogrammes comportent 15 crédits et mènent à l'obtention d'une attestation.

#### 1.1.2 *Durée des études*

La durée maximale pour réussir les cours d'un microprogramme est de trois ans à compter du trimestre auquel l'étudiant est admis.

### 1.1.3 Régime d'études

Pour être inscrit à temps plein, l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 12 crédits aux trimestres d'automne et d'hiver.

Au trimestre d'été, l'étudiant est à temps plein s'il est inscrit à un minimum de 6 crédits.

## 1.2 Microprogrammes offerts

Les microprogrammes suivants sont entièrement emboîtés dans des diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) :

- Microprogramme en amélioration de la performance des processus du système de santé et des services sociaux
- Microprogramme en analyse d'affaires
- Microprogramme en développement organisationnel
- Microprogramme en entrepreneuriat
- Microprogramme en gestion – introduction
- Microprogramme en gestion – avancé
- Microprogramme en gestion de la chaîne logistique
- Microprogramme en gestion des arts et de la culture
- Microprogramme en gestion des ressources humaines
- Microprogramme en gestion du secteur de l'énergie
- Microprogramme en gestion et développement durable
- Microprogramme en internationalisation des affaires

Les structures et les principales caractéristiques de chaque microprogramme sont décrites en annexe de ce document.

## 1.3 Objectifs des microprogrammes

Les microprogrammes visent à répondre aux besoins de formation en gestion fondamentale et spécialisée des professionnels du milieu des affaires et des secteurs économiques clés.

Les microprogrammes ont pour objectif de permettre l'acquisition de connaissances en gestion en vue de soutenir le développement professionnel, d'améliorer l'employabilité et d'être capable de structurer une intervention dans une organisation.

Les étudiants inscrits aux microprogrammes répondent à des profils professionnels très hétérogènes, mais ils cherchent tous à mieux saisir les problématiques de gestion en rapport à une thématique de leur intérêt ou d'un secteur économique précis.

## 1.4 Buts et objectifs d'apprentissage

L'ensemble de l'offre des microprogrammes est conforme à l'approche-programme adoptée par HEC Montréal. Ainsi, les cours permettent l'acquisition de connaissances et le développement des compétences complémentaires à des apprentissages concrets.

Buts d'apprentissage génériques des microprogrammes :

1. L'étudiant acquiert des connaissances fondamentales en gestion pour être en mesure de saisir les éléments clés des problématiques de gestion propres à une thématique ou un secteur économique spécifique.
2. L'étudiant acquiert les compétences nécessaires pour structurer ses interventions en rapport à une thématique spécifique ou un secteur économique précis.

## 1.5 Direction d'attache

Direction des diplômes d'études supérieures (2<sup>e</sup> cycle).

## 2 Conditions d'admissibilité

L'admissibilité à tout microprogramme offert dans le cadre des diplômes d'études supérieures de deuxième cycle est déterminée sur la base d'études universitaires de premier cycle menant à un grade universitaire et comprenant un minimum de 90 crédits.

### 2.1 Étudiants réguliers

Pour être admissible comme étudiant régulier aux microprogrammes, le candidat doit :

- Être titulaire d'un diplôme de grade de premier cycle.
- Avoir obtenu au cours de l'ensemble de ses études universitaires de premier cycle – à l'exception du microprogramme en analyse d'affaires –, une moyenne générale d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent. Il faut entendre, par équivalent, la moyenne minimale exigée par l'université d'origine pour l'admission de ses propres étudiants dans un programme de deuxième cycle.

Pour des études de premier cycle faites à l'étranger, dans le système français ou un système qui s'en inspire, être titulaire d'un diplôme de grade obtenu à la suite d'au moins quatre années d'études universitaires, avec une moyenne d'au moins 12 sur 20, ou l'équivalent, pour l'ensemble des années universitaires. Il faut entendre, par équivalent, la moyenne minimale exigée par l'université d'origine pour l'admission de ses propres étudiants dans un programme d'études supérieures de deuxième cycle.

Pour être admissible au microprogramme en analyse d'affaires, le candidat doit avoir obtenu une moyenne cumulative dans son programme de premier cycle universitaire d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

- Posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise, en conformité au Règlement relatif aux exigences linguistiques à HEC Montréal, Article 3.
- Répondre aux exigences spécifiques du microprogramme (par exemple, années d'expérience de travail, préalables ou autres). Lorsque pertinentes, ces exigences sont décrites avec la structure et les principales caractéristiques en annexe de ce document.

## 2.2 Passerelles entre les microprogrammes et les D.E.S.S.

L'étudiant qui réussit un microprogramme emboîté dans un D.E.S.S. avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,7 sur 4,3 se verra octroyer une attestation. Toutefois, l'admission au D.E.S.S. respectif n'est pas automatique.

L'étudiant intéressé à poursuivre des études dans un D.E.S.S. à la suite de la réussite de son microprogramme devra déposer une demande d'admission en s'assurant de répondre à l'ensemble des conditions d'admissibilité. Sa candidature et la reconnaissance des acquis au D.E.S.S. respectif seront analysées conformément à la structure en vigueur lors du dépôt de sa demande d'admission.

## 3 Contenu des microprogrammes

### 3.1 Structure

Les microprogrammes comportent des cours de spécialisation obligatoires et/ou à option. Le microprogramme en gestion du secteur de l'énergie ne comporte que des cours obligatoires. Les microprogrammes en gestion–introduction, en gestion–avancé et en internationalisation des entreprises ne comportent que des cours à option. Tous les autres microprogrammes comportent des cours obligatoires et à option.

Les structures des microprogrammes offerts dans le cadre des diplômes d'études supérieures de deuxième cycle sont présentées en annexe de ce document.

### 3.2 Activités pédagogiques d'intégration

#### *3.2.1 Projet d'intervention en milieu de pratique en équipe de 3 crédits*

Le projet d'intervention en milieu de pratique (3 crédits) est une activité pédagogique d'intégration qui porte sur l'analyse et la résolution de problèmes de gestion dans une organisation, permettant aux étudiants de mettre en application leurs acquis et de s'exercer au travail en équipe.

Ce projet est encadré par un professeur de l'École et doit être réalisé en équipe à l'intérieur d'un trimestre universitaire. Il est de la responsabilité de l'étudiant de trouver le professeur qui acceptera de l'encadrer dans cette activité pédagogique d'intégration et de former son équipe.

#### *3.2.2 Projet d'intervention individuel en milieu de pratique de 4,5 crédits*

Le projet d'intervention en milieu de pratique de 4,5 crédits est une activité pédagogique d'intégration réalisé individuellement. Ce projet porte sur l'application des acquis et la résolution de problèmes de gestion dans une organisation.

Ce projet est encadré par un professeur de l'École et doit être réalisé en équipe à l'intérieur d'un trimestre universitaire. Il est de la responsabilité de l'étudiant de trouver le professeur qui acceptera de l'encadrer dans cette activité pédagogique d'intégration.

#### *3.2.3 Inscription des projets d'intervention en milieu de pratique*

Pour s'inscrire aux projets d'intervention en milieu de pratique individuel ou en équipe, l'étudiant doit :

- i) avoir respecté le cheminement de son microprogramme;
- ii) avoir obtenu le consentement de l'organisation;
- iii) remplir le formulaire d'inscription, obtenir les signatures d'approbation du professeur de l'École qui encadrera son projet, du responsable pédagogique du microprogramme et du superviseur en organisation;
- iv) faire parvenir le formulaire complété à la direction administrative du microprogramme (Registrariat) qui procédera à son inscription.

# Annexe

## **Liste des microprogrammes**

MICROPROGRAMMES .....	i
Microprogramme en amélioration de la performance des processus du système de santé et des services sociaux .....	i
Microprogramme en analyse d'affaires .....	ii
Microprogramme en développement organisationnel .....	iii
Microprogramme en entrepreneuriat .....	iv
Microprogramme en gestion – Introduction .....	v
Microprogramme en gestion – Avancé .....	vi
Microprogramme en gestion de la chaîne logistique .....	vii
Microprogramme en gestion des arts et de la culture .....	viii
Microprogramme en gestion des ressources humaines .....	ix
Microprogramme en gestion du secteur de l'énergie .....	x
Microprogramme en gestion et développement durable .....	xi
Microprogramme en internationalisation des affaires .....	xii

## Microprogramme en amélioration de la performance des processus du système de santé et des services sociaux

Microprogramme en cohorte offert uniquement à temps partiel (durée normale de 18 mois).  
Une seule admission par année, au trimestre d'automne.

### Exigences spécifiques

- Pour être admissible au microprogramme, le candidat doit avoir obtenu son diplôme de grade de 1<sup>er</sup> cycle dans le domaine de la santé ou d'une discipline connexe.
- Le candidat doit posséder une expérience de travail dans le domaine de la santé d'au moins deux ans.
- Le candidat doit obtenir l'approbation du responsable pédagogique pour son projet d'intervention en milieu de pratique avant de débiter son microprogramme.

### Structure du microprogramme – 15 crédits

---

#### **Bloc A : Cours obligatoires du microprogramme (7,5 crédits)**

- 4-427-12 Gestion de projets d'amélioration dans le système de santé (1,5 crédit)
- 4-428-12 Gestion du changement dans les organisations complexes (1,5 crédit)
- 4-429-12 Gestion par processus et en réseau dans le système de santé et des services sociaux (1,5 crédit)
- 4-527-12 Amélioration continue et approche *lean* en santé et services sociaux (1,5 crédit)
- 4-528-12 Gestion de la performance dans une perspective d'excellence opérationnelle (1,5 crédit)

#### **Bloc B : Cours à option (min. 3 crédits – max. 4,5 crédits)**

- 4-413-14 Transformation du rôle du personnel cadre dans des contextes Lean (1,5 crédit)
- 4-529-12 Pratiques exemplaires en gestion des opérations en santé et services sociaux (1,5 crédit)
- 4-727-12 Gestion et implantation des TI en santé (1,5 crédit)

#### **Bloc C : Activité d'intégration (min. 3 crédits – max. 4,5 crédits)**

- 4-504-14 Projet d'intervention en milieu de pratique\* (3 crédits)
- ou**
- 4-027-12 Projet d'intervention individuel en milieu de pratique – santé (4,5 crédits)

\*L'étudiant qui choisit de s'inscrire au 4-504-14 Projet d'intervention en milieu de pratique (3 crédits), réalisé en équipe, devra s'inscrire aux trois autres cours offerts dans le bloc 2.



# Microprogramme en analyse d'affaires

Microprogramme offert uniquement à temps partiel.  
Admissions aux trimestres d'automne et d'hiver.

## Exigences spécifiques

- Pour être admissible au microprogramme, le candidat doit avoir obtenu son diplôme de grade de 1er cycle avec une moyenne cumulative minimale de 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

## Structure du microprogramme – 15 crédits

---

### Bloc A : *Cours obligatoires du microprogramme (12 crédits)*

- 4-713-16 Analyse d'affaires – Détermination des besoins <sup>1,2</sup> (3 crédits)
- 4-714-16 Analyse d'affaires – Conception de la solution <sup>1,2</sup> (3 crédits) [concomitant : 4-713-16]
- 4-716-16 Analyse d'affaires – Évaluation de la solution <sup>1</sup> (3 crédits) [concomitant : 4-713-16]
- 4-717-16 Analyse d'affaires – Architecture d'entreprise <sup>1</sup> (3 crédits) [concomitant : 4-713-16]

### Bloc B : *Cours à option (3 crédits)*

- 4-718-16 Analyse d'affaires et progiciels intégrés d'entreprise <sup>2</sup> (3 crédits)
- 4-719-16 Atelier de préparation à la certification CBAP (3 crédits)  
[Préalables : 4-713-16, 4-714-16, 4-716-16 et 4-717-16]

---

<sup>1</sup> Les quatre cours obligatoires sont des préalables à l'Atelier de préparation à la certification CBAP [4-713-16, 4-714-16, 4-716-16 et 4-717-16].

<sup>2</sup> L'étudiant qui complète les cours 4-713-16, 4-714-16 et 4-718-16 et obtient une moyenne de 3,0 ou plus, peut présenter une demande d'inscription à la certification SAP TERP/10. Cette certification offerte une fois l'an, par HEC Montréal en partenariat avec SAP, est d'une durée de deux semaines.

# Microprogramme en développement organisationnel

Microprogramme offert à temps partiel  
Admissions aux trimestres d'automne et d'hiver.

## Exigences spécifiques

- Pour être admissible au microprogramme, le candidat doit posséder une expérience de travail pertinente d'au moins deux ans.

## Structure du microprogramme – 15 crédits

### **Bloc A : Cours obligatoires du microprogramme (6 crédits)**

- |          |   |
|----------|---|
| 4-313-15 | Enjeux stratégiques en GRH (3 crédits)                    |
| 4-412-15 | Rôle conseil en développement organisationnel (3 crédits) |

### **Bloc B : Cours à option (9 crédits)**

- |          |  |
|----------|--|
| 4-303-16 | Piloter la gestion des ressources humaines à l'aide d'indicateurs et des tableaux de bord RH (3 crédits) |
| 4-315-15 | Gestion des talents : gérer la performance et le potentiel des employés (3 crédits)                      |
| 4-411-15 | Intelligence émotionnelle et applications en développement organisationnel (3 crédits)                   |
| 4-460-01 | Gestion du changement stratégique (3 crédits)  |

# Microprogramme en entrepreneuriat

Microprogramme offert à temps partiel.  
Admissions aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

## Exigence spécifique

- Posséder une expérience de travail d'au moins deux ans constitue un atout.

## Structure du microprogramme – 15 crédits

---

### **Bloc A : Cours obligatoires du microprogramme (6 crédits)**

- 4-422-01 Création d'entreprise (3 crédits)
- 4-423-14 Entreprendre : concepts et pratique (3 crédits)

### **Bloc B : Cours à option (9 crédits)**

- 4-103-15 Marketing entrepreneurial (3 crédits)
- 4-420-09 Gestion des PME : une perspective entrepreneuriale (3 crédits)
- 4-431-16 Entrepreneuriat social (3 crédits)
- 4-432-16 Gestion de l'innovation et de la création (3 crédits)
- 4-434-16 Projet entrepreneurial (3 crédits)

# Microprogramme en gestion – Introduction

Microprogramme offert à temps plein et à temps partiel.  
Admissions aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

## Exigence spécifique

- Posséder une expérience de travail d'au moins deux ans constitue un atout.

## Structure du microprogramme – 15 crédits

---

### Cinq cours à option

#### **Bloc A : Fondements (3 à 6 crédits)**

- 4-002-13 Contexte et enjeux internationaux de l'entreprise (3 crédits)
- 4-435-13 Le management : les milieux et la pratique (3 crédits)
- 4-600-04 Modèles d'aide à la décision (3 crédits)
- 4-830-13 Économie managériale (3 crédits)

#### **Bloc B : Fonctions de l'entreprise (9 à 12 crédits)**

- 4-006-13 Marketing en contexte international (3 crédits)
- 4-130-13 Marketing (3 crédits)
- 4-230-09 Finance (Préalable : 4-900-04] (3 crédits)
- 4-330-13 Gestion des ressources humaines (3 crédits)
- 4-530-03 Gestion des opérations (3 crédits)
- 4-705-13 Systèmes d'information en gestion (3 crédits)
- 4-900-04 Information comptable : états financiers et outils de gestion (3 crédits)

#### **Bloc C : Habiletés en gestion (0 à 3 crédits)**

- 4-005-13 Implantation à l'étranger
- 4-133-14 Créativité et communication de marque (3 crédits)
- 4-312-15 Gérer son personnel : aspects juridiques (3 crédits)
- 4-335-06 Médiation des conflits en milieu de travail (3 crédits)
- 4-400-13 Comportement humain au travail (3 crédits)
- 4-408-14 Gestion de sa vie professionnelle (3 crédits)

# Microprogramme en gestion – Avancé

Microprogramme offert à temps plein et à temps partiel.  
Admissions aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

## Exigence spécifique

- Posséder une expérience de travail d'au moins deux ans constitue un atout.

## Structure du microprogramme – 15 crédits

---

### Cinq cours à option

#### **Bloc A : *Thèmes et problématiques de gestion* (3 à 6 crédits)**

- 4-004-13 Gérer les importations et exportations (3 crédits)
- 4-084-13 Développement durable, politiques environnementales et gestion (3 crédits)
- 4-311-15 Entreprise saine et performante (3 crédits)
- 4-401-03 Éthique et organisations (3 crédits)
- 4-403-06 Responsabilité sociale des entreprises (3 crédits)
- 4-418-15 Modèles de gestion en innovation sociale (3 crédits)
- 4-501-13 Gestion des approvisionnements et de la logistique (3 crédits)
- 4-834-13 Évaluation économique des projets (3 crédits)

#### **Bloc B : *Habilités en gestion* (3 à 6 crédits)**

- 4-005-13 Implantation à l'étranger (3 crédits)
- 4-133-14 Créativité et communication de marque (3 crédits)
- 4-312-15 Gérer son personnel : aspects juridiques (3 crédits)
- 4-335-06 Médiation des conflits en milieu de travail (3 crédits)
- 4-343-14 Méthodes et pratiques de la négociation (3 crédits)
- 4-409-11 Direction et leadership des projets <sup>(1)</sup> (3 crédits)
- 4-422-01 Création d'entreprise (3 crédits)
- 4-470-13 Habiletés de direction des personnes <sup>(1)</sup> (3 crédits)

#### **Bloc C : *Fonctions de l'entreprise – avancé* (0 à 6 crédits)**

- 4-001-13 Aspects financiers de l'internationalisation (3 crédits)
- 4-006-13 Marketing en contexte international (3 crédits)
- 4-131-03 Marketing de services (3 crédits)
- 4-310-15 Développer les compétences au travail
- 4-509-11 Gestion des opérations dans les entreprises de services (3 crédits)
- 4-702-13 Analyse et conception de systèmes d'information (3 crédits)

#### **Bloc D : *Fondements – avancé* (0 à 6 crédits)**

- 4-400-13 Comportement humain au travail (3 crédits)
- 4-410-13 Approches sociologiques de l'entreprise (3 crédits)
- 4-420-09 Gestion des PME : une perspective entrepreneuriale (3 crédits)
- 4-423-14 Entreprendre : concepts et pratique (3 crédits)
- 4-450-13 Enjeux stratégiques : défis et nouvelles réalités (3 crédits)
- 4-460-01 Gestion du changement stratégique (3 crédits)
- 4-600-04 Modèles d'aide à la décision (3 crédits)
- 4-802-14 Enjeux économiques contemporains (3 crédits)

---

<sup>(1)</sup> Les cours 4-409-11 *Direction et leadership des projets* et 4-470-13 *Habilités de direction des personnes* sont mutuellement exclusifs.

# Microprogramme en gestion de la chaîne logistique

Microprogramme offert à temps partiel.  
Admissions aux trimestres d'automne et d'hiver.

## Exigences spécifiques

- Pour être admissible au microprogramme, le candidat doit posséder une expérience de travail d'au moins deux ans.
- Le cours 4-530 *Gestion des opérations* devient obligatoire pour l'étudiant qui n'a pas suivi de cours en gestion des opérations avant leur admission dans le microprogramme.

## Structure du microprogramme – 15 crédits

---

### Bloc A : Cours initial (0 à 3 crédits)

4-530-03 Gestion des opérations (3 crédits)

Ce cours est un préalable aux cours obligatoires pour les étudiants qui n'ont pas suivi un cours de gestion des opérations antérieurement. En cas de dispense, 6 crédits sont exigés au bloc C.

### Bloc B : Cours obligatoires du microprogramme (9 crédits)

4-502-03 Gestion des opérations de transport (3 crédits)

4-503-02 Planification des activités de production et de distribution (3 crédits)

4-508-07 Gestion de la performance et des processus logistiques (3 crédits)

### Bloc C : Cours à option (3 à 6 crédits)

4-056-02 Optimisation des réseaux logistiques et de transport (3 crédits)

4-501-13 Gestion des approvisionnements et de la logistique (3 crédits)

4-506-09 Gestion des opérations et développement durable (3 crédits)

4-507-07 Gestion de projets logistiques (3 crédits)

4-510-15 Gestion des stocks et de l'entreposage (3 crédits)

# Microprogramme en gestion des arts et de la culture

Microprogramme offert à temps partiel.  
Admissions aux trimestres d'automne et d'hiver.

## Exigences spécifiques

- Pour être admissible à ce microprogramme, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de grade de 1<sup>er</sup> cycle dans une discipline autre que l'administration ou la gestion et de préférence dans le domaine artistique.
- Avoir une expérience de travail de deux ans au sein d'un organisme culturel constitue un atout.

## Structure du microprogramme – 15 crédits

---

### Bloc A : *Cours obligatoire du microprogramme (3 crédits)*

4-140-13 Le marketing des organismes culturels (3 crédits)

### Bloc B : *Cours de spécialisation à option (9 à 12 crédits)*

4-040-88 Les politiques culturelles (3 crédits)  
4-102-07 Marketing et sources de revenus des entreprises artistiques (4-140-13) (3 crédits)  
4-114-07 Séminaire en gestion d'organismes culturels (3 crédits)  
4-940-02 La gestion comptable dans les entreprises artistiques (3 crédits)

### Bloc C : *Cours à option (0 à 3 crédits)*

4-142-02 Industries culturelles et marché mondial (4-140-13) (3 crédits)  
4-405-11 Management des entreprises culturelles (3 crédits)  
4-445-13 Le contexte juridique dans le domaine culturel (3 crédits)  
4-520-09 Logistique des événements culturels (3 crédits)  
4-712-10 T.I. dans les organismes culturels (préalable 4-140-13) (3 crédits)  
4-842-02 Économie des industries culturelles (3 crédits)  
4-942-10 Gestion comptable, financière et fiscale des industries culturelles (4-940-02) (3 crédits)

# Microprogramme en gestion des ressources humaines

Microprogramme offert à temps partiel.  
Admissions aux trimestres d'automne et d'hiver.

## Exigence spécifique

- Avoir une expérience de travail pertinente en gestion d'au moins deux ans, c'est-à-dire, avoir occupé à temps plein un poste de gestion généraliste, ou spécialisé dans le domaine de la gestion des ressources humaines et/ou des relations de travail.

## Structure du microprogramme – 15 crédits

---

### Bloc A : Cours obligatoires du microprogramme (9 crédits)

- 4-312-15 Gérer son personnel : aspects juridiques (3 crédits)
- 4-314-15 Gérer en contexte syndiqué : fondements et pratiques (3 crédits)
- 4-330-13 Gestion des ressources humaines (3 crédits)

### Bloc B : Cours de spécialisation à option (3 à 6 crédits)

- 4-301-15 La GRH dans son contexte : développer un avantage concurrentiel (3 crédits)
- 4-303-16 Piloter la gestion des ressources humaines à l'aide d'indicateurs et de tableaux de bord RH (3 crédits)
- 4-310-15 Développer les compétences au travail (3 crédits)
- 4-311-15 Entreprise saine et performante (3 crédits)
- 4-313-15 Enjeux stratégiques en gestion des ressources humaines (3 crédits)
- 4-315-15 Gestion des talents : gérer la performance et le potentiel des employés (3 crédits)

### Bloc C : Cours d'habiletés en gestion (0 à 3 crédits)

- 4-335-06 Médiation des conflits en milieu de travail (3 crédits)
- 4-343-14 Méthodes et pratiques de la négociation (3 crédits)
- 4-400-13 Comportement humain au travail (3 crédits)
- 4-409-11 Direction et leadership des projets <sup>(1)</sup> (3 crédits) **ou**
- 4-470-13 Habiletés de direction des personnes <sup>(1)</sup> (3 crédits)

---

<sup>(1)</sup> Les cours 4-409-11 *Direction et leadership des projets* et 4-470-13 *Habiletés de direction des personnes* sont mutuellement exclusifs.



# Microprogramme en gestion du secteur de l'énergie

Microprogramme offert uniquement à temps partiel.  
Admissions aux trimestres d'automne et d'hiver.

## Exigences spécifiques

- Pour être admissible au microprogramme, le candidat doit avoir obtenu son diplôme de grade de 1er cycle dans n'importe quelle discipline mais il doit œuvrer dans le secteur de l'énergie ou des domaines connexes.

## Structure du microprogramme – 15 crédits

---

### *Cours obligatoires du microprogramme (15 crédits)*

- 4-105-16 Réglementation et marketing dans le secteur de l'énergie (3 crédits)
- 4-605-16 Investissement et opérations dans le secteur de l'énergie (3 crédits)
- 4-606-16 La chaîne de la valeur de l'énergie (3 crédits)
- 4-607-16 Prévision et planification dans le secteur de l'énergie (3 crédits)
- 4-944-16 Gérer l'efficacité énergétique : innover, s'organiser, décider, intégrer (3 crédits)

# Microprogramme en gestion et développement durable

Microprogramme offert à temps partiel.  
Admissions aux trimestres d'automne et d'hiver.

## Exigences spécifiques

- Pour être admissible au microprogramme, le candidat doit posséder une expérience de travail pertinente d'au moins un an ou avoir un excellent dossier universitaire lorsque l'expérience de travail est insuffisante.

## Structure du microprogramme – 15 crédits

---

### **Bloc A : Cours obligatoire du microprogramme (3 crédits)**

4-402-11 Développement durable et gestion : enjeux et pratiques (3 crédits)

### **Bloc B : Cours à option (12 crédits)**

4-101-11 Approche marketing et enjeux de développement durable (3 crédits)

4-403-06 Responsabilité sociale des entreprises (3 crédits)

4-418-15 Modèles de gestion en innovation sociale (3 crédits)

4-506-09 Gestion des opérations et développement durable (3 crédits)

4-801-06 Analyse économique des enjeux environnementaux (3 crédits)

4-934-11 Comptabilité de management et développement durable (3 crédits)

# Microprogramme en internationalisation des affaires

Microprogramme offert à temps partiel.  
Admissions aux trimestres d'automne et d'hiver.

## Structure du microprogramme – 15 crédits

---

### Cinq cours à option

- 4-001-13 Aspects financiers de l'internationalisation (3 crédits)
- 4-002-13 Contexte et enjeux internationaux de l'entreprise (3 crédits)
- 4-003-13 Droit et transactions internationales de l'entreprise (3 crédits)
- 4-004-13 Gérer les importations et exportations (3 crédits)
- 4-005-13 Implantation à l'étranger (3 crédits)
- 4-006-13 Marketing en contexte international (3 crédits)